

### INFORMATIONS LOCATAIRE D'ESPACE

Société: 111

Representée par: zaszas Adresse: szasaz

CP: Ville: 1222 Tél: 12213 Portable: 212

E-mail: richard.bathiebo.7@gmail.com Site web: https://bdc.pratiquedesvilles.com

# COMMANDE PAR MISE EN LIGNE\*

Secteur d'activité: sazs Ville(s): Lille Format de location sélectionné:

Tarif HT: 6 Tva (20%): 1,2

Tarif T.T.C: 7,2 Date de la première mise en ligne: 2 février 2012

### COMMENTAIRES

# FORMATS D'INSERTION PUBLICITAIRE

### TARIFS H.T ANNUEL (HORS MISE EN LIGNE) 1/2 écran 500 x 500: ... ......16 700 euros 1/4 écran 525 x 525: ..... 9 800 euros .....6 400 euros 1/8 écran 350 x 350: ...... Montant annuel H.T (campagne): ...... 54 euros

Nb de mises en ligne souscrites : on est différent de 9  $\bigcirc$  3  $\bigcirc$  6  $\bigcirc$  9  $\bigcirc$  12

# Règlement par chèque à l'ordre de FRANCE MEDIA COMMUNICATION

# **BON DE COMMANDE**

N° 63 - 14/01/2022

# Campagne non reconductible

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION POUR MISE EN LIGNE.

LIGNE.

LIGNE.

LIGNE.

LIGNE spirx sont établis pour un paiement comptant. Les tarifs sont indiqués hors taxes. L'exécution d'une commande à un prix convenu n'emporte aucune obligation de la société France Media Communication au capital de 1000 curos , dont le siège social se situe au 9 nue de l'église, 93800 Epinay sur Scine, d'exécuter une commande à un prix convenu n'emporte aucune obligation de la société France Media Communication au capital de 1000 curos , dont le siège social se situe au 9 nue de l'église, 93800 Epinay sur Scine, d'exécuter une commande ultérieure aux mêmes conditions. Le paiement de la première mise en ligne correspond à un acompte de la somme totale due précité dans les tarifs annuels HT. 3/ Préalablement à la mise en ligne, l'éditeur soumettra «une maquette de mise en ligne» à l'amnonceur. Celle-ci sera adressée en priorité par courrier postal. En l'absence d'observation de l'annonceur notifiée dans un délai de 10 jours ouvrés à compter de la présentation de la «maquette de mise en ligne», cette dermière est réputé acceptée sans réserve. 4/ Les textes et clichés d'annonces doivent être remis à l'éditeur lors de la conclusion du bon de commande. En l'absence de communication de ces documents par l'annonceur dans un délai raisonnable, les indications mentionnées au bon de commande constitueront le message publicitaire. L'éditeur se réserve la faculté de refuser de mettre en ligne une annonce dont la nature, le texte et/ou la prisentation seraient contraire aux intérêts du site www.pratiquedesvilles.com. L'éditeur ne saurait être responsable des textes à caractère publicitaire, lesquels sont mis en ligne sous la responsabilité exclusive de l'annonceur. 5/ Le délai de mise en ligne du message publicitaire est fixé à trente (30) jours ouvrés à compter de l'acceptation tacité ou expresse de la «maquette de mise en ligne» par l'annonceur, parenue à l'éditeur. La société en serait être tenue pour responsable de toute interruption de service ne relevant pas de sa responsabilité directe quanc

# \*LA MISE EN LIGNE S'ENTEND D'UNE LOCATION D'UNE DURÉE D'UN MOIS.

L'annonceur reconnaît avoir pris connaissance de l'ensemble des présentes conditions générales de vente. La publicité paraît sous la responsabilité unique de l'annonceur qui certifie que la publicité est conforme à l'ensemble des lois et réglements en vigueur. L'annonceur garantil l'editeur contre tout recours qu'il pourrait encourir du fait des annonces publicitaires qu'il a fait paraître sur ordre.

Vu , LE DELEGUE	L'ANNONCEUR LOCATAIRE
Nom:	Signature et cachet d'entreprise.
Tuli	
(	Lu et approuvé

Guide ma ville pratique - France Média communication 9 rue de l'église - 93800 Epinay Sur Seine

Mail: contact@mavillepratique.fr